

### **RESTAURATION – Le programme « One Two We » contribue à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées à la restauration**

Développé par le groupe SVGroup, entreprise suisse de restauration collective, en partenariat avec le WWF, le programme « One Two We » a l'objectif de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la restauration, en particulier dans les entreprises. Il propose 14 critères couvrant des aspects comme le transport et la saisonnalité des aliments, la réduction de la consommation de viande et la signalisation des menus générant le moins d'émissions CO<sub>2</sub>. Les cafétérias participantes doivent en outre se fixer des objectifs annuels pour chacun de ces critères. Des entreprises comme la banque Vontobel ou la Suva mettent en œuvre le programme dans le cadre de leur service de restauration.

[Lien vers le site](#)

### **CADRE LEGAL – Un cadre juridique est fixé et encadrera l'estampillage de la croix suisse sur les produits alimentaires dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017**

Pour éviter l'intensification des utilisations abusives de la marque « suisse », le Conseil fédéral a mis en œuvre le projet « Swissness » en adoptant de nouvelles ordonnances sur la « suissitude ». Ce cadre juridique fixe les règles d'utilisation de la croix suisse sur les emballages et stipule que pour pouvoir déclarer un produit suisse, 100% des ingrédients devront être originaires du pays pour les produits comme les plantes, la viande, le lait et les produits laitiers. Pour les autres denrées alimentaires, un minimum de 80% de matières premières helvétiques sera nécessaire. La loi prévoit toutefois des exceptions dans certains domaines comme les matières premières issues des zones frontalières, notamment celles issues de la zone franche genevoise, l'eau, les ingrédients présents en petites quantités, le café et le chocolat.

[Lien vers le site](#)

### **MEUBLES – Un tableau comparatif permet de mieux comprendre les labels liés au secteur de l'ameublement**

Le site français NF Environnement Ameublement a mis en ligne un tableau comparatif de plusieurs labels présents dans le secteur de l'ameublement pour permettre de mieux comprendre les différences et similitudes entre eux. Huit labels sont passés en revue et catégorisés en fonction des thématiques qu'ils traitent, par exemple la sécurité du produit, son impact environnemental, son origine ou sa solidité.

[Lien vers le site](#)

### **VEHICULES – Certains modèles de voitures consommeraient plus de 50% de plus que le montrent les résultats des tests officiels**

L'association Transport & Environnement (T&E) a comparé les résultats alternatifs de tests de consommation de voitures, effectués hors laboratoire, avec ceux, officiels, effectués en laboratoire. Elle constate que la majorité des voitures émettent jusqu'à 40-45% plus de CO<sub>2</sub> en situation réelle qu'en laboratoire, et qu'il existe des différences entre les marques et les modèles de voitures : certains modèles des marques Mercedes, BMW et Peugeot consommeraient même plus de 50% de plus. Cette différence peut être en partie expliquée par la conduite pratiquée lors des tests de laboratoire, qui diffère de la conduite réelle sur route. L'écart entre les résultats en ou hors laboratoire s'est par ailleurs significativement creusé depuis 2001, passant de 8% à 40-45%. Ces résultats, s'ils ne constituent pas de preuve d'utilisation par les différents constructeurs de logiciels trompeurs comme dans le cas de Volkswagen, posent en tout cas la question de revoir la manière dont sont réalisés les tests de laboratoire et la nécessité de comprendre les autres éventuelles raisons de cet écart.

[Lien vers l'article](#) (en anglais)

[Lien vers l'étude](#) (en anglais)

**ELECTRONIQUE – RCube.org lance le premier label européen pour les mobiles reconditionnés**

Le label « Mobile Certifié Reconditionné » garantit la qualité des mobiles d'occasion. Il a été créé par RCube.org, la Fédération des acteurs du réemploi. La labellisation repose sur plus de 70 critères répartis dans les domaines de la qualité, l'organisation, la logistique, les tests techniques, le social, le sociétal et l'environnement. Elle porte sur les activités de collecte et recyclage, de reconditionnement et réparation, ainsi que de revente et distribution. Ce label est présentement uniquement français, mais a été conçu de manière à être déployable au niveau européen.

[Lien vers le site](#)

**CONSOMMATION – L'impact environnemental de la consommation suisse a tendance à diminuer dans le pays, mais à augmenter à l'étranger**

Une étude menée pour l'OFEV a étudié l'impact environnemental global de la consommation suisse sur tout le cycle de vie des produits et dans tous les domaines environnementaux importants sur une période de 15 ans (1996 à 2011). Elle constate d'une part une nette baisse de l'impact environnemental de notre consommation en Suisse, mais annulée par la hausse de l'impact à l'étranger. Cette situation s'explique par notre importante et croissante dépendance à l'importation. Par ailleurs, elle identifie une meilleure efficacité, de manière globale, dans l'utilisation des ressources, l'impact environnemental suisse ayant progressé à un rythme inférieur à la croissance économique. Toutefois, ces progrès sont encore en deçà des objectifs qui garantiraient une consommation compatible avec les capacités de régénération des écosystèmes.

[Lien vers le document](#)